

Postulat

- **Pacification des vitesses sur les routes Landar & Conversion**
- **Sécurisation du micro-trottoir Nord-Est du carrefour Landar– Pépinière**

Les routes Landar et Conversion RC 770 sont majoritairement un déversoir pour le trafic généré par l'autoroute mais aussi un axe de transit pour les usagers en provenance ou à destination des localités au Nord de notre territoire. Une moyenne des différents comptages cantonaux atteste d'une charge de trafic d'environ 17'000 véhic/jour en semaine sur le pont de la Conversion.

Le revêtement bitumineux des routes Landar & Conversion date de plus de vingt ans, générant des nuisances sonores importantes pour les centaines d'habitants riverains de ces deux axes. Cette situation est amplifiée par un non-respect fréquent des vitesses maximales autorisées. En outre, les conducteurs parfois pressés par le temps ne sont pas toujours scrupuleux du respect de la signalisation lumineuse au carrefour de Corsy.

Sur ce même secteur, les piétons désireux de se rendre à la gare de la Conversion en provenance ou à destination des quartiers de Belmont-Pépinière et Jacque sont eux en extrême danger lorsqu'ils cheminent sur le micro-trottoir d'une largeur de huitante centimètres en aval du commerce de Corsy.

Le présent postulat demande à la Municipalité d'étudier :

1. la possibilité de positionner un radar feux- vitesse au carrefour lumineux de Corsy ;
2. d'analyser la faisabilité de positionner un radar fixe permettant le contrôle de la vitesse sur la descente de la route de la Conversion ;
3. de conduire une étude sur une réadaptation de la largeur des présélections au droit de l'auberge de Lavaux, permettant ainsi un élargissement du micro-trottoir.

Eugène Chollet

